

# AVIS DE CONCOURS



## Rédacteur Principal de 2ème classe Session 2023

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir-et-Cher organise en convention avec les Centres Départementaux de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret les concours pour le recrutement au grade de **Rédacteur Territorial Principal de 2ème classe**.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**CONCOURS EXTERNE** : Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant deux années de formation homologué au niveau 5 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Les pères et mères de famille élevant ou ayant élevé effectivement au moins trois enfants peuvent faire acte de candidature à ce concours ainsi que les sportifs de haut niveau en vertu de la loi n°884-610 du 16 juillet 1984 sans remplir la condition de diplôme exigée

**CONCOURS INTERNE** : Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'état, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article L.5 du Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins **quatre ans de services publics au 1er janvier 2023**.

**3ème CONCOURS** : Ouvert aux candidats justifiant au **1er janvier de l'année 2023**, de l'exercice **pendant quatre ans au moins** d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats auront été simultanés ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

### Nombre de postes ouverts : 35

Concours Externe	Concours Interne	3ème Concours
18 postes	10 postes	7 postes

**DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES : Jeudi 19 octobre 2023**

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 07 février au 15 mars 2023**

- Soit lors d'une préinscription sur le site internet de Centre de Gestion du Loir-et-Cher : [www.cdg-41.org](http://www.cdg-41.org) et par l'intermédiaire du portail national "[www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr)"
- Soit à l'accueil du CDG 41

**DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : Au plus tard le jeudi 23 mars 2023**

Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier de préinscription dûment complété et signé au CDG41 :

- Soit par voie dématérialisée. Le candidat pourra déposer son dossier d'inscription dûment complété et signé sur son "espace sécurisé candidat" sur le site internet du CDG41 [www.cdg-41.org](http://www.cdg-41.org) en utilisant son "identifiant" et son "mot de passe" et devra impérativement clôturer/valider son inscription au plus tard le 23 mars 2023 (avant minuit heure métropolitaine).
- Soit à l'accueil du CDG41
- Soit par voie postale (le cachet de la poste ou autre prestataire faisant foi).